



**COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES  
DES PAYS DE L'AIGLE**

**5 Place du Parc  
61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
DE L'ORNE**

**NOMBRE DE MEMBRES**

En EXERCICE	11
PRESENTS	10
VOTANTS	10

**CONVOCATION**

Datee	du 16/09/22
Affichée	le 16/09/22

**OBJET**

**Travaux de mise en conformité  
des branchements à  
l'assainissement, de réhabilitation  
du réseau d'eaux usées à Aube et  
L'Aigle et de la création d'un  
poste de refoulement à L'Aigle :  
contrôles préalables à la réception  
des travaux**

Acte reçu en Préfecture le 28/09/22  
Publié en ligne le 28/09/22  
Certifié exécutoire

Le Président,  
Jean SELLIER



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
du Bureau Communautaire  
de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle**

**Séance du 22 septembre 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-deux septembre à 18 heures et 30 minutes, les membres du Bureau Communautaire légalement convoqués le 16 septembre 2022, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Philippe VAN-HOORNE a été nommé secrétaire de séance.

**Etaient présents** : Jean SELLIER  
Philippe VAN-HOORNE  
Michel LE GLAUNEC  
Serge DELAVALLÉE  
Guy MARTEL  
Nathalie LENÔTRE  
François CARBONELL  
Jean-Luc BEAUFILS  
Virginie VIOLET  
Véronique HELLEUX

**Absent excusé** : François BRIZARD

Monsieur BRIZARD, Vice-Président délégué à l'Environnement, expose aux membres du Bureau que dans le cadre des travaux de mise en conformité des branchements à l'assainissement, de réhabilitation du réseau d'eaux usées à Aube/L'Aigle, et de création d'un poste de refoulement à L'Aigle (sous la maîtrise d'œuvre de ICEAU), des contrôles préalables à la réception des travaux doivent être réalisés.

Ces derniers sont une condition sine qua none au versement des subventions de l'AESN (Agence de l'Eau Seine Normandie), obtenues pour ces travaux. Ils permettent d'attester la bonne réalisation des travaux exécutés.

A ce titre, un marché de contrôles préalables à la réception des travaux a été lancé.

**Caractéristiques du marché**

Type de marché : **Marché d'études**  
 Type de procédure : **MAPA OUVERT (marché à procédure adaptée)**  
 Référence : **2022ENV0000009**  
 Montant estimatif au BP 2022 : **42 700 € HT**  
 Durée du marché : **Le départ du délai d'exécution court à partir de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira son démarrage. Étant donné la nature des prestations, subordonnées à l'avancement des travaux, le délai contractuel porte uniquement sur le délai d'intervention.**

Le classement des offres et le choix de l'attributaire sont fondé sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

- La valeur technique : **60 %**
- Le prix des prestations : **40 %**

**1. Critère valeur technique**

Sous-critère	Décomposition	Points
<b>Présentation globale de l'offre</b>	Qualité générale du mémoire technique Personnalisation par rapport à l'opération engagée	5
<b>Organisation générale pour l'exécution des prestations</b>	Préparation, intervention, remises des résultats intermédiaires ; remise des rapports finaux.	5
<b>Méthodologie d'exécution des contrôles</b>	Méthodologie détaillée d'exécution pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Les tests à la fumée,</li> <li>o Les tests au colorant,</li> <li>o Les inspections visuelles,</li> <li>o Les contrôles de la déconnexion et de la vidange des ouvrages d'ANC,</li> <li>o Les tests de compactage,</li> <li>o Les inspections visuelles et télévisuelles,</li> <li>o Les essais d'étanchéité,</li> <li>o Les contrôles de l'épaisseur et des caractéristiques mécaniques du chemisage intégral.</li> </ul>	30
<b>Mesures d'hygiène et sécurité</b>	Description des mesures prises pour assurer l'hygiène et la sécurité lors des interventions.	5
<b>Moyens humains</b>	Note sur les moyens humains mis en œuvre pour assurer la qualité des prestations ; Qualifications du personnel.	5
<b>Moyens matériels</b>	Adéquation des moyens matériels envisagés. Certificat d'étalonnage.	5
<b>Présentation des rapports</b>	Qualité des rendus.	5
<b>Total du critère technique</b>		<b>60</b>

La notation pour les sous-critères du critère « valeur technique » sera établie selon le barème suivant :

- 0 : Absence de réponse,
- 1 : Réponse insuffisante,
- 2 : Réponse moyennement satisfaisante,
- 3 : Réponse satisfaisante,
- 4 : Réponse très satisfaisante,
- 5 : Réponse très satisfaisante avec éléments très remarquables.

Cette note sur 5 est ensuite notée par rapport à la note correspondante au RC selon la formule suivante :

**Note du sous critère (arrondi au 100ème supérieur) = (note RC \* Note obtenue sur 5) / 5**

La note obtenue sera pondérée par le coefficient correspondant pour chaque sous-critère pour obtenir la note finale de chaque sous-critère.

Acte reçu en Préfecture le 28/09/22  
 Publié en ligne le 28/09/22  
 Certifié exécutoire

Le Président,  
 Jean SELLIER



**2. Critère Prix des prestations**  
pondéré à 40 sur 100 points.

3 candidatures ont été reçues.

Conformément aux critères de jugement des offres définis dans le règlement de consultation et au rapport d'analyses fourni,

- Vu le Code de la Commande Publique et notamment les articles L2123-1 et R2123-1 à R2123-8,
- Vu le rapport d'analyse des offres et l'application des critères de pondération,
- Vu l'avis de la commission ad-hoc dans sa séance du 13 septembre 2022,

**Le Bureau, après en avoir délibéré :**

- **RETIENT** l'offre présentée par la Société ASUR pour les contrôles préalables à la réception des travaux de mise en conformité des branchements à l'assainissement, de réhabilitation du réseau d'eau usées à Aube et L'Aigle et de création d'un poste de refoulement à L'Aigle et ce pour un montant de 54 410 € HT
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives à l'exécution du présent marché
- **SOLLICITE** les éventuelles subventions auquel ce dossier pourrait être éligible

Acte reçu en Préfecture le 28/09/22  
Publié en ligne le 28/09/22  
Certifié exécutoire

Le Président,  
Jean SELLIER



**VOTE : UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme